



FLASH INFOS



N° 5

Septembre 2007

Forum des associations



Le 8 septembre, les lévisiens ont fait le plein d'activités



Un panneau d'information électronique à Lévis

La commune s'est équipée d'un panneau d'information qui a été installé sur le parking de l'école. Ce nouvel outil de communication est destiné à vous informer au plus vite des événements touchant à la vie quotidienne. Vous y trouverez également toutes les informations relatives à l'école et à la vie associative.



Aménagements de la route d'Yvette



A présent, les travaux route d'Yvette sont terminés. Les emplacements de stationnement matérialisés permettent de garantir la sécurité des piétons et de réduire la vitesse de circulation. Le nombre de places étant limité, il

est important de les respecter (arrêté du 17 août) et de veiller à stationner les véhicules riverains dans les propriétés.

Les chiffres du mois

158 élèves sont inscrits à l'école des Sources au jour de la rentrée, 55 en maternelle et 103 en primaire. Ils étaient 169 lors de la rentrée 2006.

79 enfants sont inscrits aux Petits Câlins. 20 ventes de maisons ont été enregistrées depuis le 1er janvier sur Lévis contre 16 pour l'année 2006.

La commune s'est enrichie de 12 nouveaux habitants en 2006.

En bref



Les «bleus» de Lévis se font remarquer

88 « bacs bleus » ont été refusés, sur une seule journée, par la SITA, société qui assure la collecte des ordures ménagères.

Quelques cas d'indiscipline manifeste mis à part (sacs d'ordures ménagères ou encombrants dans le bac «emballages» !), la cause générale de refus est la présence de sacs ou barquettes plastiques.

Ceux-ci ne sont pas des emballages recyclables par le Sictom. Ils doivent être déposés dans les «bacs verts» (Ordures ménagères).

Tout cela est question de définition et relève souvent du casse-tête chinois. Nous reviendrons sur ce sujet en novembre.

Pour imager les refus nous avons triés les tableaux reçus du Sictom. Les rues de Maison Blanche, des Charms et d'Yvette arrivaient en tête des refus avec respectivement 22, 15 et 13 bacs ; ces chiffres sont à pondérer par le nombre de points de collecte.

La rue de la Porte Dorée se distinguait avec ses 11 refus pour 40 points de collecte!

C'était le 26 juin.

Nous n'avons pas reçu d'autre statistique depuis. Aucune conclusion ne peut être triée, mais il est de l'intérêt de tous d'être vigilant.



Travaux et assainissement

Réfection de la route de Coignières

Les travaux de réfection de voirie sur les routes communales de Coignières et du Pommeret nécessitent une réglementation temporaire de circulation.

A compter du 10 septembre 2007 et pour une période prévue de 5 mois, la circulation des véhicules sera de jour comme de nuit interdite dans les deux sens entre le hameau de «La Recette» et le Val Favry à Coignières.

Une déviation sera, selon les besoins, mise en place par le Mesnil Saint Denis.

Travaux d'assainissement entre la Recette et le RD58

Les travaux débuteront le 17 septembre. Une déviation est prévue par la route de Dampierre.

L'assainissement des rues de la Porte Dorée et de la Gripière

Il débutera également le 17 septembre. Une information



a été faite auprès des riverains concernés

Les accès des riverains aux services d'incendie et de secours et au ramassage des ordures ménagères seront maintenus tout au long de la période des différents travaux.

Ecole

La période estivale a permis quelques travaux d'entretien : remise en état des appareils sanitaires défectueux, pose de tableaux demandés par les institutrices... Pour des raisons d'hygiène, le sable des bacs des petits a été changé.

Plan des travaux de la rentrée

- Emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite sera créé sur le parking face à l'école.

- Travaux de gros entretien des bâtiments
Ils porteront dès octobre sur la réfection de la couverture de la nef de l'église et l'installation de nouvelles huisseries et fenêtres à la mairie.

A l'école

Fermeture d'une classe

Une classe de l'école primaire a été fermée par l'Education nationale. Le principe des classes «mixtes» a été généralisé par le regroupement des CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

Professeur d'anglais

Le contrat de l'intervenante en anglais n'a pas été renouvelé par l'inspection académique de Versailles, pour la rentrée 2007. L'inspection s'est toutefois engagée à assurer l'enseignement de l'anglais dans les trois classes CE2, CM1, CM2.

Car scolaire

Compte tenu du faible nombre d'enfants prenant le car au Pommeret, la desserte spécifique du Hameau n'a pu être reconduite pour l'année scolaire 2007-2008.

Restaurant scolaire

Rappel des conditions d'accès au restaurant de la cantine

Le restaurant scolaire est ouvert les jours de classe les : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'inscription au restaurant scolaire se fait obligatoirement en mairie. L'inscription est annuelle (pas de reconduction tacite).

Le nombre maximum d'enfants admissibles au restaurant scolaire étant limité à 60 par service, seront inscrits en priorité les enfants dont les deux parents travaillent.

Les pièces justificatives correspondantes (certificats de travail et/ou bulletins de salaire) devront être présentées lors de l'inscription.

Des inscriptions occasionnelles sont possibles.

Inscriptions justifiées : Sur production de justificatif par lettre, fax ou e-mail, l'inscription doit se faire au plus tard la veille avant 16 heures 30 minutes à la mairie.

En dehors de toute justification, chaque famille a droit à une inscription par mois. L'inscription se fait alors par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie la veille avant 16h30.

Absences : quelle qu'en soit la cause (même dans les cas de conférences pédagogiques, grèves, ...) les parents doivent signaler par lettre, fax ou e-mail l'absence de leur(s) enfant(s) au plus tard la veille avant 16h30 en mairie. Dans le cas où cette condition ne serait pas remplie, les repas ne seront pas remboursés.

Pour les inscriptions ou absences du lundi, la mairie devra être prévenue le vendredi avant 16h15.

Pour plus de précisions et tout cas particulier, se reporter au règlement, disponible en mairie.

Vacances de la Toussaint

Les dates de vacances toutes zones vont du samedi 27 octobre après les cours, au jeudi 8 novembre matin..

Samedis libérés

29 septembre
27 octobre
24 novembre

Nature et environnement

Bruit et bon voisinage

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun par le législateur (Codes de l'Environnement, Code de la Santé Publique, Code Général des Collectivités Territoriales, Code Pénal, Arrêtés préfectoral et municipal. Respectons celle des autres, c'est notre devoir. **Outils de bricolage et de jardinage doivent se faire entendre au bon moment**, quant aux animaux, éduquons-les dès le plus jeune âge. **Les chiens doivent apprendre à aboyer quand il le faut !!**

Consignes concernant le brûlage des déchets

Considérant la gêne apportée au voisinage par les personnes qui brûlent des déchets, un arrêté préfectoral du 1er août 1990 interdit le brûlage des déchets toute l'année. Par dérogation, **le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 15 septembre au 31 mai** sauf dimanches et jours fériés.



Les «Petits Câlines»

Les locaux des Petits Câlines, salle polyvalente, ont été audités cet été par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ils sont conformes à la réglementation.

Vacances de la Toussaint

Les Petits Câlines accueilleront les enfants, pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 29 octobre au mercredi 7 novembre. Les inscriptions doivent parvenir, avant le 20 septembre, à Caroline Rimbault, directrice du centre de loisirs.

Au programme, masques et déguisements de halloween, pâtisseries et grands goûters de tous les enfants (maternelle et primaire).

Au conseil municipal

Prochaine réunion du conseil municipal
samedi 22 septembre à 9 h en mairie

Séance du 29 juin 2007

Programme triennal 2006-2008

Le Conseil municipal sollicite du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2006-2007-2008 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et ses dépendances.

Remplacement des fenêtres de la mairie

La commande pour le remplacement de 8 fenêtres à la mairie sera passée auprès de la société MVA.

Décisions modificatives

Les décisions budgétaires « commune » et « assainissement » sont validées.

Tarifs de la cantine scolaire

Le conseil a fixé les tarifs de la cantine scolaire à compter du 4 septembre 2007.

Avenant n°2 avec France Travaux

L'avenant n° 2 au marché passé avec France Travaux relatif à l'aménagement de la route d'Yvette, la réalisation de travaux d'entretien routier, l'aménagement du trottoir de la route de Maison Blanche et la pose de ralentisseurs type écluses est adopté.

Modification du PLU

La modification du Plan Local d'Urbanisme est approuvée par le Conseil Municipal. La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Une mention de cet affichage sera, en outre,

insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

SAUR : Rapport annuel

Le Conseil prend acte du rapport annuel du délégataire pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement de l'année 2006.

Questions diverses

- Le Maire donne lecture de la réponse de l'Inspecteur d'Académie relatif à l'apprentissage de l'anglais à l'école suite au courrier que la mairie lui a envoyé.

- Communauté de communes

Le Maire informe les membres du conseil que KPMG, cabinet chargé de la mission d'assistance

à la réflexion pour la création d'une communauté de communes, a remis une étude sur le choix des scénarios.

- A12

Le Maire informe qu'il n'y a pas de nouveau sur le dossier de l'A12 et que les services de l'Etat travaillent sur le dossier.

- Car scolaire

Compte tenu du nombre d'enfants prenant le car scolaire au Pommeret, la desserte du Hameau du Pommeret ne sera pas reconduite pour l'année scolaire 2007-2008.



L.A.M.I.C.A.L.E.

Notre prochaine sortie aura lieu le samedi 20 octobre à Maintenon.

Les Lévisiennes et Lévisiens qui sont intéressés par nos activités sont amicalement invités à nous rejoindre. L'adhésion pour l'année est 10 Euros par famille.

Contacts : 01 34 61 19 36 ou 01 34 61 60 62



C'est la Rentrée à La Récré

A noter dès à présent sur vos agendas, le calendrier des prochains rendez-vous organisés

par La Récré:

25 septembre à 20h30: Assemblée Générale de La Récré au Centre Polyvalent (petite salle). L'occasion de faire part de ses idées et projets et pour les nouveaux de faire plus ample connaissance avec l'association, en toute convivialité.

7 octobre: balade / pique-nique. Un moment de retrouvailles en famille pour tous les Lévisiens, petits et grands. Plus de détails lors de l'Assemblée Générale et prochainement sur le panneau d'information à côté de l'entrée de l'école primaire.

25 octobre: La Récré fête Halloween! Réservez dès à présent vos citrouilles (par mail: dominique.gobin@yahoo.fr) et venez les creuser et les sculpter avec vos enfants. Un goûter gratuit sera servi à cette occasion.

La suite de nos rendez-vous dans le prochain Flash Infos !



Numéros surtaxés : la surdose !

Seuls moyens pour contacter banques, fournisseurs d'accès à Internet ou administrations, les numéros spéciaux génèrent plus de 2 milliards d'euros de chiffre

d'affaires par an !

Les prix affichés ne sont valables que pour les appels émis depuis un poste fixe. Les numéros commençant par « 08 » sont, à partir d'un portable, considérés comme « numéros spéciaux », donc hors forfait.

La grande majorité des Fournisseurs d'accès à Internet allouent à leurs clients des numéros de téléphone en « 087 » qui subissent le même traitement. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes a décidé de faire remplacer ces numéros par le « 09 ».

Tarification des numéros spéciaux (à partir d'un poste fixe)

0800-0804-0805-0809	Appel gratuit
0810-0811-0819-0860	Environ prix d'un appel local
0820-0821	0,11 € les 56 premières secondes, puis un max de 0,12 € / min
0825-0826	0,11 € les 45 premières secondes, puis un max de 0,15 € / min
0891	0,30 € max / min
0892	0,45 € max / min
0893	0,75 € max / min
0897	0,60 € max / min
0898	1,20 € max / min

Source : ARCEP

Virade de l'Espoir de la Vallée de Chevreuse

Vaincre la mucoviscidose : 8ème Virade de l'Espoir de la Vallée de Chevreuse

Samedi 29 et dimanche 30 septembre, venez soutenir l'action de l'association « Vaincre la Mucoviscidose » pour aider les malades et financer la recherche contre la première maladie génétique en nombre de patients.

Au programme de ces journées : concert Gospel, Fest Noz, activités sportives et le dimanche après-midi, avec le PNR, une marche pour tous.

73 000 € avaient été collectés en 2006. Cette nouvelle Virade de la Vallée de Chevreuse doit rencontrer le même succès.

Venez nombreux déguisés sur le thème du moyen âge.

Quatre rendez-vous :

- 15h et 16h chemin de Coubertin à Saint Rémy (près gare RER)

- 15h et 16 h Chevreuse centre-ville (fléchage, parking)

Renseignements : 06 81 93 42 39 et 01 30 52 90 89

www.virades.org ou http://virades.vdchevreuse.free.fr/

Avec le soutien du Parc Naturel Régional de la haute Vallée de Chevreuse



proposent un atelier original réservé plus particulièrement aux «ados».

Caroline Lagouge-Chaussavoine, chorégraphe et metteur en scène, finalisera le projet dont ils seront les initiateurs.

Les participants, se familiariseront avec :

- l'écriture d'un spectacle (choix de l'histoire, des personnages, dialogues)
- la création des décors, écriture scénographique et de la mise en lumière
- l'échauffement physique, mise en corps
- la mise en scène, en musique et en mouvement de l'histoire.

Cet atelier se réunira une fois par semaine pendant deux heures et/ou sous forme de mini stage pendant les petites vacances scolaires.

Un spectacle sera présenté au village en mai ou juin, mais aussi dans une ou plusieurs maisons de retraite et au centre Hospitalier de Bullion, par exemple.

L'ouverture de cet atelier demande la participation minimum de 10 « ado ».

Si vous avez envie de participer à cette nouvelle aventure contactez rapidement....

F2L - Aïka Legay (alika4709@yahoo.fr) - 06 85 85 23 76

La Récré - Serge Nepomniastchy (sn@cristaldata.com) - 06 16 87 36 86



La troupe du Boulevard de Lévis entame la dernière ligne droite des répétitions. La pièce de boulevard «**Quelle famille**» de Francis

Joffo sera jouée les **12, 13, 14, 19, 20 et 21 Octobre** au centre polyvalent d'Yvette.

Réservez vos places et n'oubliez pas de consulter le programme dans Lévis Asso 2007.

Venez rire avec le Boulevard de Lévis.



Haras de la Gire

Une élève lévisienne sur la première marche

Pauline Vigier âgée de 14 ans et demi a été sacrée Championne de France 2007 d'Equitation «Catégorie Cadet 1», lors de la réunion annuelle à La Motte Beuvron.

Parcours d'Ateliers d'artistes

L'association HELIUM Actions Artistiques organise en Vallée de Chevreuse un grand parcours d'ateliers d'artistes portes ouvertes :

Les 10 et 11 novembre pour le sud du PNR (Bullion, Bonnelles, Forges les bains, Pecqueuse, Rambouillet, Clairefontaine en Yvelines, Rochefort en Yvelines, Saint Arnoult en Yvelines, Villevert),

Les 17 et 18 novembre pour le Nord (Auffargis, Chevreuse, Châteaufort, Dampierre en Yvelines, Gif sur Yvette, Lévis Saint Nom, le Mesnil Saint Denis, Choisel, Saint Rémy lés Chevreuse, Vieille Eglise en Yvelines).

Vous ferez connaissance avec les peintres, sculpteurs, graveurs, aquarellistes, photographes, chanteurs lyriques, comédiens, poètes

Ouverture samedi et dimanche de 10h30 à 20 h.

Renseignements au 06 84 10 77 54.



Comité des Fêtes

Le concours des maisons et jardins fleuris s'est terminé le 14 juillet. Les lots seront remis lors de la clôture de la fête de l'automne le 30 septembre.

Le Comité des fêtes organisera simultanément le 29 septembre le 12ème Inter-village et la fête de l'automne. Réreservation auprès d' Isabelle Richefeu, Présidente, au 06.32.94.36.51

Tarifs adulte : 20 Euros - enfant : 7 Euros boissons comprises

Agend'à Lévis

Septembre

Samedi 29 et dimanche 30 : Fête de l'Automne (Comité des Fêtes)

Samedi 29 : 12ème inter villages vide grenier 8 h à 18h, soirée cabaret 20h

Dimanche 30 : randonnée pédestre (10h-12h), concours de pétanque (14h), aubade Harmonie (18h)

Samedi 29 et dimanche 30: Vaincre la mucoviscidose, 8ème Virades de l'Espoir

Dimanche 30 : Moto virade de la vallée de Chevreuse, 9h au château du Mesnil Saint Denis

Octobre

Jeudi 4 : goûter (CCAS)

Samedi 7 : Balade/pique-nique(récré)

Vendredi 12 et Samedi 13 à 21h

Dimanche 14 à 15h

Vendredi 19 et samedi 20 à 21h

Dimanche 21 à 15h

« Quelle famille ! », pièce de Francis Joffo interprétée par la troupe de TBL (salle polyvalente)

Dimanche 14 : 12è rallye pédestre de Saint-Léger-en-Yvelines (ren.: www.parc-naturel-chevreuse.fr)

Jeudi 25 : La Récré fête Halloween

Samedi 27 : soirée magie (Ond'a Musica)

Novembre

Dimanche 11 : Dégustation châtaignes grillées (Ond'a Musica)

Cartes familles nombreuses de la SNCF

Afin de simplifier la délivrance des kits de demande de cartes familles nombreuses au public, la SNCF propose un service d'inscription en ligne depuis le 15 juin dernier sur le site www.voyages-sncf.com

Une fois sur le site de la SNCF, il vous suffira,

- dans la rubrique TRAIN de cliquer sur «Cartes et abonnements», puis sur le lien «Demande de kit Familles Nombreuses».

- ou bien faire directement le lien : http://voyages-sncf.com/guide/famille_nombreuse/demande_de_kit/

Renseignez les champs du formulaire (les champs avec astérisque sont obligatoires) puis cliquez sur «Envoyer». Si la saisie est correcte un message de confirmation apparaîtra à l'écran en précisant que vous recevrez votre kit Familles Nombreuses à l'adresse que vous aurez indiquée sous huitaine.

Chiens dangereux

La loi classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- 1ère catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple, Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.

- 2ème catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Pour toute précision : www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/chiens

Aide au logement étudiant

La Caf des Yvelines (CAFY) poursuit son action en faveur des étudiants qui emménagent dans un appartement ou une résidence universitaire. Pour savoir si vous êtes bénéficiaire potentiel, pour connaître les démarches administratives à accomplir, une adresse : www.caf.fr

Les bureaux de la CAFY sont situés 2, avenue des Prés à St Quentin en Yvelines.

La SAUR a déménagé

Les services de la SAUR se sont installés à Galluis.

Pour joindre le service de l'eau potable et de l'assainissement : SAUR – secteur Ile de France Ouest

6 rue du Petit Clos- 78490 Galluis

Accueil clientèle tous les jours ouvrés de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tél. : 0810 077 078 (7jours/7 et 24h/24).

Etat civil

Naissance

Ethan Ait Mansour le 7 août 2007

Ethan Olivier le 20 juillet 2007

Daphnée Filiz VICTOR le 11 septembre 2007

Adrien Arda VICTOR né le 11 Septembre 2007

Décès

2 enfants, Sylvain et Margot, nous ont quittés cet été

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Lucien est parti en vacances et sera de retour en novembre



Directeur de la publication : Patrice Legay - Rédaction et mise en page : Francette Bucher, Hélène Grindel, Stéphane Jost.
Impression : ISP Coignières -
Crédit photos : commission Info- différentes associations

39.27		ST REMY LES CHEVREUSE ↔ LES ESSARTS LE ROI					
		(Gare RER)			(Gare S.N.C.F.)		
ALLER							
LUNDI au VENDREDI	Jours Scolaire Légende	12345 S	12345 S	12345 S	12345 S	12345 S	12345 S
Correspondance RER		7.42	16.27	17.40	18.52		
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	Gare RER	7.47	16.39	17.47	18.59		
	Chemin des Regains	7.51	16.43	17.51	19.03		
	Petits Ponts	7.52	16.44	17.52	19.04		
	Garage	7.53	16.45	17.53	19.05		
	Cimetière	7.54	16.46	17.54	19.06		
SAINT FORGET	Chardonnettes	7.55	16.47	17.55	19.07		
	Les Sablons	7.56	16.48	17.56	19.08		
	Haute Beauce	7.58	16.50	17.58	19.10		
DAMPIERRE	Château	7.59	16.51	17.59	19.11		
	Maincourt	8.03	16.55	18.03	19.15		
LEVIS SAINT NOM	Mairie	7.22	8.05	9.05	16.57	18.05	19.17
	Yvette Ecole	7.27	8.10	9.10	17.02	18.10	19.22
	La Gripière	7.29	8.13	9.12			
	Les Charmes	7.32	8.21	9.15			
LES ESSARTS LE ROI	Collège Molère	7.37	8.24	9.20	17.05	18.13	19.25
	Marché	7.39	8.26	9.22	17.07	18.15	19.27
	Gare SNCF	7.41	8.28	9.24	17.09	18.17	19.29
Correspondance SNCF		7.57	8.45	9.45	17.14	18.44	19.44

RETOUR							
LUNDI au VENDREDI	Jours Scolaire Légende	12345 S	3 S	3 S	12345 S	12345 S	*2345 S
Correspondance SNCF		7.03	12.33	13.03	15.33	17.03	18.04
LES ESSARTS LE ROI	Gare SNCF	7.10	12.35	13.20	15.56	17.10	18.22
	Marché	7.12	12.37	13.22	15.58	17.12	18.24
	Collège Molère	7.14	12.39	13.24	16.00	17.14	18.26
LEVIS SAINT NOM	Les Charmes	12.44	13.29	16.05	17.19	18.31	
	La Gripière	12.47	13.32	16.08	17.22	18.34	
	Yvette Ecole	7.17	12.49	13.34	16.10	17.24	18.36
	Mairie	7.22	12.54	13.39	16.15	17.29	18.41
DAMPIERRE	Maincourt	7.24			16.17	17.31	18.43
	Château	7.28			16.21	17.34	18.47
SAINT FORGET	Haute Beauce	7.29			16.22	17.35	18.48
	Les Sablons	7.31			16.24	17.37	18.50
CHEVREUSE	Chardonnettes	7.32			16.26	17.38	18.51
	Cimetière	7.33			16.27	17.39	18.52
	Garage	7.34			16.28	17.40	18.53
SAINT REMY LES CHEVREUSE	Petits Ponts	7.35			16.29	17.41	18.54
	Chemin des Regains	7.36			16.31	17.42	18.55
	Gare RER	7.40			16.36	17.45	18.59
	Correspondance RER		7.45			16.42	17.51

Ces horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés notamment pour des raisons d'exploitation et sont sujets aux aléas de la circulation.
 >> Cette ligne ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés. Horaire applicable au 4 Septembre 2007

Jours de fonctionnement :	Scolaire :	Renseignements / Informations
1 = le lundi	S = Uniquement pendant les périodes scolaires	37 rue de Clermont 78472 CHEVREUSE Cedex
2 = le mardi	V = Uniquement pendant les vacances scolaires	Horaires-linéaires en ligne : www.rsaau-snvsc.fr
3 = le mercredi	Légende :	E-mail : rsaau@snvsc.fr
4 = le jeudi	a = Dessert La Gripière et Pommeret si scolaires dans le car	01.30.52.45.00
5 = le vendredi		

Vos peti-

Maman cherche per-
sonne pour emmener
un enfant de 8,5 ans, du
centre de Loisirs de Lévis
Saint Nom à la piscine
des Essarts le Roi, le
jeudi à 17h30.
Tél. : 06 79 64 97 73

Cède écran cathodique
21 pouces.
tel 01 34 61 14 72

A vendre VTT fille et VTT femme très
peu servi : 50 euros chacun (à débat-
tre) Famille Gillet 01 34 61 81 82

Le SIVOM de la réunion de Chevreuse
recherche
un gérant pour l'espace sandwicherie /
saladerie qui sera intégré à l'extension
de la piscine intercommunale. Si vous
êtes intéressés, contactez le SIVOM
au 01 30 52 52 45.

Le PNR recrute un(e) paysagiste
titulaire d'un diplôme d'études su-
périeures du paysage. Expérience de
5 ans minimum.

Poste à pourvoir à l'automne 2007
au sein de l'Atelier d'Architecture,
d'Urbanisme et de Paysage du
Parc Dépôt decandidature (lettre
de motivation manuscrite et C. V.)
à adresser avant le 5 octobre 2007
à M. le Président du PNR - Maison
du Parc 78472 CHEVREUSE

Une carte pour accéder aux déchetteries

Pour éviter les apports illicites en déchetterie (professionnels, particuliers hors SICTOM), une carte devra pourrait être mise en place dès le mois d'octobre 2007. Nominative, elle devrait permettre à chaque foyer de déposer, gratuitement, jusqu'à 2m3 par semaine soit 104m3/an. Au delà de 2m3, la tarification «artisans» serait appliquée aux particuliers et variable selon le type de dépôt et le volume apporté. Les modalités de distribution ne sont pas encore définies. D'autre part, le SITREVA mettra en place en octobre, la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques sur l'ensemble de ses déchetteries. Des bornes seront également installées pour la récupération des vêtements qui seront collectés au profit de l'association caritative «Le Relais».

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tél : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr - E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr